

Profil de compétences de l'informaticien-ne de gestion

À partir des flux d'information ainsi que des besoins des organisations, l'informaticien-ne de gestion conçoit l'architecture du système d'information sous-jacent et réalise l'informatisation de ce système, en tant que chef-fe de projet, analyste ou développeur.

Pour assumer ces tâches et responsabilités, l'informaticien-ne de gestion est capable de :

Compétences métier

- Identifier les besoins de gestion des organisations en termes de systèmes d'information.
- Analyser les besoins et proposer une informatisation des traitements nécessaires à leur réalisation.
- Concevoir et développer un système d'information informatisé.
- Manipuler efficacement les outils de modélisation tant statiques que dynamiques.
- Transcrire les modèles créés, soit manuellement soit automatiquement, en éléments de gestion de la persistance des données.
- Concevoir et produire des logiciels permettant la manipulation des données, notamment dans des environnements hétérogènes.
- Concevoir et réaliser les tests, afin d'optimiser et de valider les logiciels.
- Evaluer, installer et optimiser des systèmes d'exploitation.
- Utiliser à bon escient les techniques liées aux réseaux.
- Sécuriser le système d'information.

Compétences méthodologiques

- Utiliser à bon escient les différents paradigmes de programmation.
- Appliquer en fonction du paradigme la/les méthodologie-s de conception et de développement courante-s.
- Appliquer des techniques efficaces de communication pour :
 - l'évaluation des besoins et la formation des utilisateurs.
 - la relation avec la maîtrise d'ouvrage.
 - les contacts avec le milieu professionnel.
- Mettre en oeuvre une méthode de gestion de projet.
- Identifier les processus de prise de décision des organisations et s'y intégrer.
- Exploiter des ressources internes à son milieu de travail ou identifier des ressources externes susceptibles de contribuer à la construction d'une solution.
- Justifier les choix économiques et techniques des solutions proposées.
- Rédiger et présenter un rapport à ses supérieurs.
- Diriger une équipe de collègues ou un groupe ou/et d'utilisateurs.
- Adapter les besoins en ressources aux moyens à disposition ou réciproquement.

Compétences sociales

- Créer des liens interindividuels avec les collègues pour obtenir et donner de l'information.
- Créer et entretenir un réseau avec d'autres professionnels pour échanger des expériences de veille technologique.
- S'intégrer activement dans tous les types de réseaux de professionnels, virtuels et réels, déjà existants pour obtenir de l'information.
- Utiliser un vocabulaire adapté à l'utilisateur et au contexte.
- Utiliser des accompagnements adaptés lors des interventions d'aide à l'utilisateur.
- Analyser les besoins de l'utilisateur en se mettant à sa place.

Compétences personnelles

- Prendre des initiatives personnelles dans des situations critiques.
- Evaluer son propre besoin en formation et prendre l'initiative de se former.
- Chercher systématiquement de l'information.
- Organiser son temps. Evaluer l'aboutissement d'un projet pour savoir le terminer.